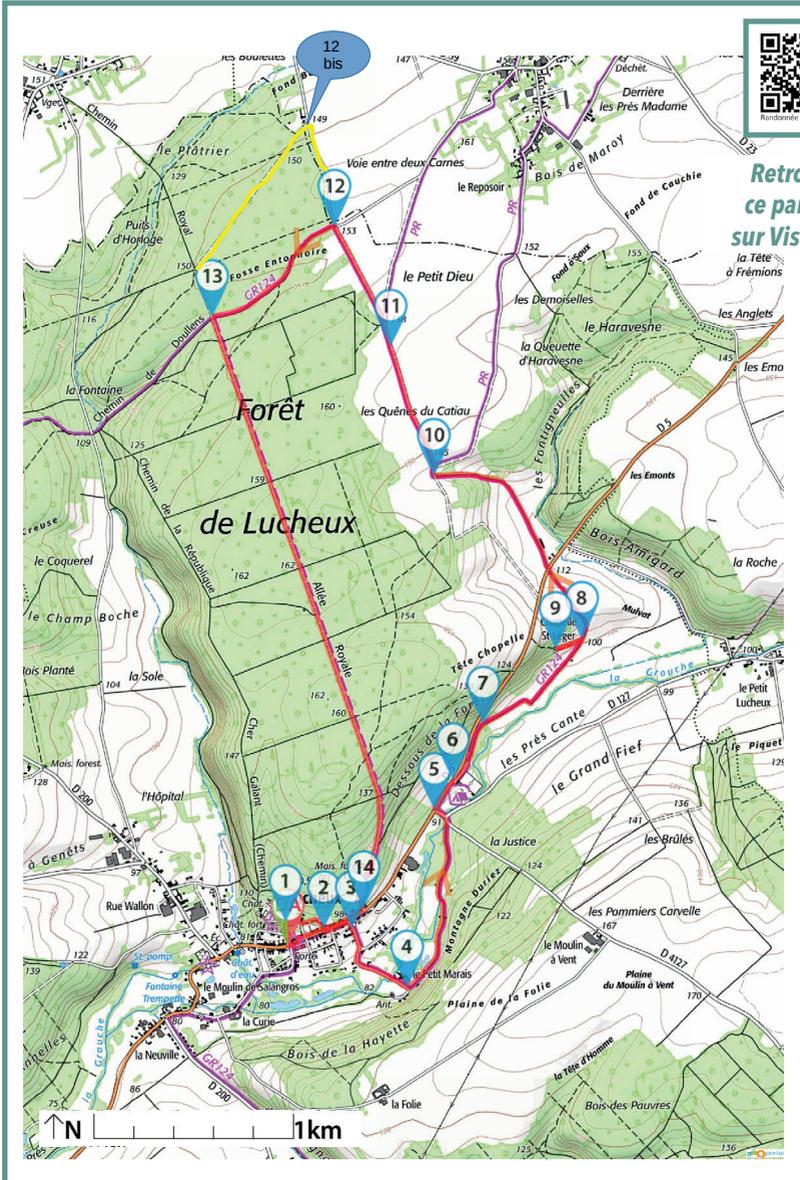


**2 / ALLÉE ROYALE**



Retrouvez  
ce parcours  
sur Visorando

© IGN - 2024 - Copie et reproduction interdite



Distance :  
**10 km**



Départ :  
**Mairie de Luchoux**

Point haut : **169 m**  
Point bas : **84 m**



Niveau :  
**moyen**

**Parcours autour de Luchoux, qu'il vaut mieux effectuer par temps sec, la partie GR 124 dans la forêt étant en très mauvais état. Il est toutefois assez facile de passer à l'écart des parties impraticables.**

**Départ :** On peut se garer sur la place du 8 mai 1945, au pied du beffroi, ou dans la rue du Cherchin (première à droite après le beffroi en direction d'Avesnes-le-comte)

**(D/A)** Au départ de la mairie de Luchoux, traverser la D5 (prudemment, la visibilité sous le beffroi étant restreinte) et monter en face la rue Raymond Dubois pour aller voir la porte du château de Luchoux ❶, malheureusement à l'abandon depuis des années.

Ensuite emprunter la rue du château qui prolonge la rue R. Dubois sur la droite et après les deux jolies maisons dans le virage suivant (au numéro 4) partir sur la gauche dans la ruelle herbeuse qui monte puis redescend assez vite sur la rue Jean-Baptiste Delecloy, un peu au dessus du Bar de la Source ❷.

Monter à gauche direction Avesnes jusqu'au calvaire et monument aux morts (deuxième rue à droite), et descendre le long du jeu de tamis (jeu traditionnel picard plus connu comme « ballon au poing ») en observant au passage l'arbre des épousailles ❸.

En bas de la place, partir sur la droite vers la rue du petit-marais qui oblique vers la gauche. Passer un petit pont sur la Grouche et à la bifurcation qui suit, prendre à gauche sur un chemin de terre marqué GR ❹.

Au premier croisement, continuer tout droit et continuer ainsi jusqu'à rejoindre la D 1427. Prendre à gauche et rejoindre le croisement ❺ avec la D5 en laissant sur la droite la route d'Humbercourt. Prendre la D5 vers Avesnes le long de la glissière de sécurité.

Au niveau de la barrière de l'ancien camping ❻, prendre le chemin en contrebas de la route toujours marqué GR. Traverser un petit bois et observer à la sortie à droite en contrebas un petit plan d'eau du même type que les fontaines bleues ou les puits tournants. ❼

Après un S au niveau d'un bouquet d'arbres, continuer le long d'une haie présente sur la gauche du chemin jusqu'à un embranchement vers la gauche ❸ qui

mène à 250 m environ à la chapelle Saint-Léger ❾, lieu de pèlerinage (aller-retour rapide).

Continuer tout droit sur le même chemin qui oblique en montant vers la gauche pour recroiser la D5. Traverser la D5 et partir le long du maraîchage sur un chemin herbeux (GR).

Le chemin s'infléchit vers la gauche et s'encaisse en montant sous les arbres.

À la sortie de ce chemin creux ❿, prendre à droite le chemin empierré qui monte, puis tout de suite à gauche vers la forêt à travers la plaine (laisser le chemin qui part sur la droite vers Sus-Saint-Léger).

Après un gros chêne ⓫ sur le bord du chemin à droite, continuer jusqu'à une fourche, puis toujours tout droit vers la forêt (GR). A l'intersection suivante ⓬, pénétrer dans la forêt toujours sur le GR.

Attention l'accès à la forêt est interdit les jours de chasse pour des raisons de sécurité ; les dates (situées en automne et en hiver) sont disponibles en mairie et sur le site [www.luchoux.fr](http://www.luchoux.fr)

Le GR est fort dégradé mais on passe au pied de quelques très beaux arbres (hêtres et chênes).

Il faut quitter le chemin sur la droite pour le longer dans le bois puis le traverser et passer sur la gauche. Un marquage orange était présent dernièrement (octobre 2023), bien utile. Par temps humide gare aux glissades et à la boue.

On parvient à un chemin empierré perpendiculaire qu'on prend sur la gauche, c'est l'allée royale ⓭.

(Variante : Il est possible d'éviter ce passage un peu difficile en continuant le long de la lisière après le point ⓮ jusqu'à une maison forestière (⓮ bis) et là de tourner à gauche pour emprunter une route empierrée qui rejoint l'allée royale et qui amène au point ⓯, suivant le tracé en jaune sur la carte.)

Après le point ⓯, rester sur la route empierrée jusqu'au bout en ignorant toutes les intersections et après une descente vers la droite, on regagne Luchoux par la ruelle Pâquette (maison forestière sur la droite).

À l'intersection ⓰ prendre à droite vers la rue Jean-Baptiste Delecloy et retour au départ en direction du beffroi (D/A).